



COMMENT CONTACTER VINÇOTTE CONTROLATOM

TÉLÉPHONE

02/674 51 20

Appels pendant les heures de bureau: lun – ven de 8h à 17h

Notre secrétariat est à votre disposition les jours ouvrables de 8h00 à 17h00, pour vous aider ou vous mettre en rapport avec nos experts.

Permanence en dehors les heures de bureau: 24/24 – 7/7

Pour les appels **URGENTS** en dehors les heures de bureau, Vincotte Controlatom assure une permanence des experts, 24h / 24h – 7 jours / 7 jours.

Dans ce cas, un **REPONDEUR** reçoit votre appel. Transmettez un message verbal et mentionnez clairement :

- votre **nom**
- le nom de votre **établissement/société**
- l'**objet de votre appel**
- un **numéro de téléphone ou de GSM** où on peut vous rappeler.

L'expert de permanence est alerté automatiquement et vous recontacte.

EMAIL

Pour des questions non-urgents vous pouvez nous joindre également par mail à l'adresse suivante :

controlatom@vincotte.be